



Organisation de l'astrophysique.

I. Le contexte institutionnel Daniel Egret

Ecole de Goutelas 2006



Rercherche publique française

- ❑ Un contexte hérité de la loi Faure (1968) et de la loi Savary (1984).
- ❑ Des grands organismes de recherche (CNRS)
- ❑ Des universités pluridisciplinaires assurant un maillage géographique
- ❑ Des grandes écoles peu investies dans la recherche



Des réformes en cours

- ❑ Loi d'Orientation de la recherche
- ❑ Haut Conseil de la science et de la technologie
- ❑ Agence de l'Evaluation (AERES) ...



Mission de recherche

- ... contribuer au progrès de la connaissance et à l'élaboration des savoirs



Un contexte Européen

- ❑ Le Conseil de Lisbonne en 2000 a été l'occasion pour les chefs d'Etat et de Gouvernement des Quinze d'affirmer leur volonté de faire de l'Europe à l'horizon 2010 la première économie mondiale basée sur le savoir.
- ❑ Vers un « European Research Council »



Recherche et Société

- ❑ Le mouvement Sauvons la Recherche en 2004 a rappelé que privilégier la seule recherche applicative était un choix politique à courte vue...



- ❑ Etats généraux de la recherche à Grenoble



Etablissements publics de recherche

- Le contexte institutionnel est marqué par l'existence d'établissements publics de statuts divers :
 - EPSCP
 - EPST
 - EPIC
 - EPCA...



Les établissements (EPSCP)

- Etablissement d'enseignement supérieur, à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP).
 - Loi Savary - Enseignement Supérieur (1984)
 - (service public et **autonomie** des universités)
 - Universités, écoles, grands établissements
 - Ecoles internes : article 33
 - Observatoire de Paris: Décret de 1985



Les établissements (EPSCP)

- ❑ 82 Universités
- ❑ instituts polytechniques
- ❑ écoles ou instituts (Ecoles centrales, INSA)
- ❑ grands établissements (Observatoire de Paris, Collège de France, CNAM, IPGP, IEP, Muséum, Palais de la Découverte)
- ❑ écoles françaises à l'étranger
- ❑ 4 Ecoles Normales Supérieures

100 établissements sont membres de la CPU : Conférence des Présidents d'Universités

Tous ces établissements sont des « opérateurs de l'Etat » au sens de la LOLF



Les Organismes de recherche

- ❑ Statut d'EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
- ❑ Exemples :



Les Organismes de recherche

- ❑ Statut d'EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
- ❑ CNRS, INRA, INSERM, INRIA...



Les Organismes de recherche

- ❑ Statut d'EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
- ❑ CNRS, INRA, INSERM, INRIA...
- ❑ A la fois
 - Agence de moyen
 - Et opérateur de recherche.
 - ...ce débat a fait l'actualité en 2004-2005



Les Organismes de recherche

- ❑ Statut d'EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
- ❑ CNRS, INRA, INSERM, INRIA...
- ❑ A la fois
 - Agence de moyen
 - Et opérateur de recherche.
 - ...ce débat a fait l'actualité en 2004-2005
- ❑ *Rôle d'évaluation du CoNRS*



Les EPIC

- ❑ Etablissement public à caractère industriel et commercial
- ❑ Statut d'entreprise publique :
 - Exemples ?



Les EPIC

- ❑ Etablissement public à caractère industriel et commercial
- ❑ Statut d'entreprise publique :
 - CEA, CNES, ONERA, LNE ...



Les EPIC

- ❑ Etablissement public à caractère industriel et commercial
- ❑ Statut d'entreprise publique :
 - CEA, CNES, ONERA, LNE ...
 - Mais aussi EDF, GDF, SNCF, ...

Différences sensibles en terme d'objectifs finalisés, de modes de recrutement, etc.



Les EPA

- ❑ Etablissements publics à caractère administratif
- ❑ Exemples :



Les EPA

- ❑ Etablissements publics à caractère administratif
- ❑ Exemples :
 - Observatoire de la Cote d'Azur
 - ANR : Agence Nationale de la Recherche (décret du 1er août 2006)



Un nouveau type...





Un nouveau type...

- ❑ Les EPCS : Etablissements publics à caractère scientifique, prévus dans la nouvelle Loi d'Orientation de la Recherche



Un nouveau type...

- ❑ Les EPCS : Etablissements publics à caractère scientifique, prévus dans la nouvelle Loi d'Orientation de la Recherche
- ❑ Un outil pour les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)



Et encore...



Et encore...

- ❑ Les fondations scientifiques
- ❑ Un outil pour les Réseaux
Thématiques de Recherche Avancée
(RTRA)



Organisation de la recherche



Organisation de la recherche

- ❑ Les chercheurs
- ❑ Les équipes
- ❑ **Les Unités de recherche**
- ❑ Instituts et Fédérations
- ❑ Etablissements et organismes



Universités et CNRS : une recherche partagée

- ❑ Organisation en unités de recherche (aussi appelées laboratoires)
- ❑ Laboratoires : UMR unités mixtes de recherche avec le CNRS (et autres Universités)



Directeurs d'unités

- Un rôle spécifique pour l'élaboration de la politique scientifique



Un élément de pilotage : le contrat quadriennal

- ❑ Bilan des quatre années écoulées
- ❑ Evaluation (Comités d'évaluation)
- ❑ Prospective scientifique
 - Et aussi : enseignement, patrimoine, valorisation, etc.
- ❑ Projet de direction



A suivre ...

- ❑ 2e partie : Les Sciences de l'Univers, les Observatoires, les statuts des personnels
- ❑ 3e partie : L'état des lieux géographique et thématique. Les partenaires et les frontières du domaine.
- ❑ 4e partie : Pilotage, évaluation. Les acteurs et les budgets. Evolution et réformes.

